



La RDC ne se grandit pas en pratiquant la censure !

Par son comportement liberticide, consistant à empêcher la population d'accéder au web et aux organes d'information fin décembre, au terme des élections présidentielles, le gouvernement de RDC (République démocratique du Congo) s'engage dans une dérive autoritaire que dénoncent les syndicats de journalistes français (SNJ, SNJ-CGT, CFDT-Journalistes) regroupés au sein de la Fédération internationale des journalistes (600 000 adhérents, répartis en 180 syndicats et organisations de journalistes, dans 140 pays du monde).

Ils expriment leur solidarité avec leurs collègues de Radio France Internationale (RFI). Avant la proclamation des résultats, le signal de cette station très écoutée en Afrique, a été coupé dans toute la RDC. Par mesure de rétorsion, l'accréditation de la journaliste de RFI lui a été retirée.

Les opérateurs téléphoniques ont été contraints de suspendre leurs services, sous le prétexte d'une menace de soulèvement populaire, après le terme officiel du deuxième mandat de Joseph Kabila, empêchant les journalistes nationaux et étrangers de rendre compte de la vie politique dans ce pays. Par de telles méthodes, les autorités de Kinshasa rejoignent le lot grossissant des régimes recourant à des pratiques anti-démocratiques.

Les syndicats de journalistes français condamnent cette atteinte au droit à l'information des Congolais et plus généralement à la censure instaurée contre les médias. En outre, ils s'étonnent du silence de l'ONU sur les dysfonctionnements et anomalies lors du vote du 30 décembre. En agissant ainsi, les autorités de Kinshasa ont les coudées franches pour museler toute forme d'expression qui n'irait pas dans leur sens.

Paris, le 8 janvier 2019